

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 02704
Numéro SIREN : 388 788 085
Nom ou dénomination : A CIEL OUVERT

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 7596

925204 N° 2050-SD 2018

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A CIEL OUVERT

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 10, RUE SAINT GERMAIN 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET 3 8 8 7 8 8 0 8 5 0 0 9 1 6

Néant *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
		Terrains	AN			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	18 292	AU	16 562
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
Créances rattachées à des participations		BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE		
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	18 292	BK	16 562	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	310	BW	310
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 824	BY	1 824
		Autres créances (3)	BZ	3 756	CA	3 756
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	10 934	CE	10 934
Disponibilités		CF	73 117	CG	73 117	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	451	CI	451	
	TOTAL (III)	CJ	90 392	CK	90 392	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	108 683	IA	16 562		

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

certifié conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		A CIEL OUVERT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	54 473	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(10 791)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	52 067	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	448	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 332	
	Dettes fiscales et sociales			DY	30 399	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	875	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	40 054		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	92 122		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	40 054	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A CIEL OUVERT

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services*	FD		FE		FF	
		FG	145 131	FH		FI	145 131
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	145 131	FK		FL	145 131
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	386
	Autres produits (1) (11)					FQ	416
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	145 933
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	55 482
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 190
	Salaires et traitements*					FY	66 850
	Charges sociales (10)					FZ	30 864
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	1 534
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	76
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	156 997
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(11 063)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	273
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	273
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	273
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(10 791)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>A CIEL OUVERT</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	146 206	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	156 997	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(10 791)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	2 279	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	386	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	Exercice N			
Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Exercice N				
Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		A CIEL OUVERT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	146 206	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	156 997	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(10 791)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	2 279
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	386
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

A CIEL OUVERT

Société par actions simplifiée

Au Capital de 7622 Euros

Siège Social : 10 rue Saint Germain 94120 FONTENAY SOUS BOIS

R.C.S. CRETEIL 388 788 085

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2017

(Loi du 30 Avril 1983 et décret du 29 Décembre 1983)

I/ Méthodes d'évaluation appliquées au bilan et au compte de résultats

Les règles générales comptables ont été appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels, compte tenu :

- de la permanence des méthodes suivies d'un exercice à l'autre ;
- de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques

- Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ; les intérêts des emprunts spécifiques s'y rattachant n'étant pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie des immobilisations soit :

	Durée	Mode de calcul
Installations, agencements		
Aménagements des constructions		
Installations techniques matériel et outillage		
Matériel de transport		
Matériel de bureau et Informatique		
Mobilier		

- Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Ils sont évalués au prix de revient d'achat, frais, accessoires compris.

Une provision. Pour dépréciation des stocks est constituée pour la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation.

- Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2/ Présentation des comptes comparés à ceux de l'exercice précédent

Les comptes de l'exercice 2017 sont présentés selon les prescriptions du nouveau plan comptable.

Les opérations affectant les comptes d'immobilisations et d'amortissements au cours de l'exercice 2017 sont annexées aux présentes.

Les opérations inscrites aux comptes de provisions au cours de l'exercice 2015 sont annexées aux présentes.

3/ Détail du fonds commercial

4/ Engagements financiers - sûretés données

5/ Liste des filiales et participations

6/ Nombre et valeur des titres composant le capital social

	Nombre	Valeur nominale
Au début de l'exercice	500	15.24 €
Emises pendant l'exercice		
Remboursées pendant l'exercice		
En fin d'exercice	500	15.24 €
Parts bénéficiaires : Néant		

7/ Fraction des immobilisations financières, des créances et dettes ainsi que des charges et produits financiers concernant des entreprises liées

8/ Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités

Ayant fait l'objet de provisions :

Indemnités de congés payés :

Provision pour charges sur indemnités :

Au profit de dirigeants :

9/ Avances et crédits alloués à des dirigeants et remboursement effectués par eux pendant l'exercice

Néant

10/ Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Ventilation impôt	Avant impôt	Impôt correspondant	Après
Résultat courant		10791 €		
Résultat exceptionnel				
Participation des Salariés				
Créance d'impôt à Raison de bénéfices Antérieure				
Résultat comptable		14 773 €		

11/ Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

12/ Effectif moyen

- Salariés à temps complet : 3
- salariés à temps partiel :
- mis à la disposition de l'entreprise :

13/ accroissement et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements :

Provisions réglementées :

Autres :

14/ Allègements

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :

Indemnités de congés à payer charges sociales correspondantes :

Participation à l'effet de construction :

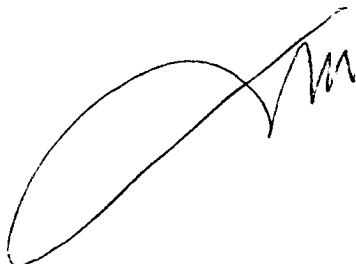
Autres

- Amortissements réputés différés :
- Déficits reportables :
- Moins-values à long terme :

Etats joints :

Tableau des immobilisations (état 2054 N)
des amortissements (état 2055 N)
des pouvoirs (état 2056 N)
des créances
des dettes (état 2057 N)

Certifié conforme



A CIEL OUVERT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 10 rue saint germain
94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS
RCS CRETEIL 388 788 085

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 13 JUIN 2018

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2017 et pour vous exposer la marche des affaires de notre société au cours de cet exercice ainsi que les perspectives d'avenir.

La société dispose d'une activité principale à savoir :

Paysagiste DPLG ,atelier de paysage.

Le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables.

Pour votre information, il a été mis à votre disposition avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- le bilan, le compte de résultats, l'annexe, le texte des résolutions proposées.

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Le chiffre d'affaire de l'exercice s'élève à 145 131 euros.

Les diverses charges d'exploitation s'élèvent à 156 997 euros.

Ces charges comprennent

B7

	2016	2017
- achats de marchandises		
- variation de stock (Marchandises)		
- achat de matières premières et autres approvisionnements		
- autres achats et charges externes	51 317	55 482
- impôts et taxes	2 233	2 190
- Salaires et traitements	71 614	66 850
-charges sociales	30 934	30 864
- amortissements	2 042	1 534
- provisions		
- autres charges	37	76
TOTAL	158 177	156 997

Le résultat d'exploitation ressort à (11 063) euros.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 273 euros.

Le bilan totalise une somme de 92 122 euros à son actif.

les capitaux propres s'établissent comme suit :

	2016	2017
Capital social	7 622	7622
Réserve légale	762	762
Report à nouveau	54 701	54 473
Résultat de l'exercice	14 773	(10 791)
TOTAL	77 858	52 067

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluations prévues par la réglementation en vigueur.

b) les dettes s'élèvent à 40 054 euros.

Nous vous proposons d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 soit la somme de 10 791 Euros de la façon suivante.

Une somme de 6 000 euros sera affectée aux actionnaires prélevée sur les exercices antérieures, à titre de dividende, soit un dividende de 12 euros par parts

L'Assemblée décide que le dividende de 12 euros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2018.

Bj

Pour répondre aux exigences légales, nous vous rappelons:

qu'il a été procédé à une répartition de dividendes au titre des trois derniers exercices.

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
EXERCICE 2015	NEANT	
EXERCICE 2016	15 000 €	
EXERCICE 2017	6 000 €	

Eu égard à l'article L 232-1 du code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles 233 quater et 233 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu de convention donnant lieu à application de l'article L. 227 - 10 du code de commerce.

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé aux actionnaires, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice 2017 ainsi que les résolutions soumises à votre approbation.

LE PRÉSIDENT

 certifié conforme

A CIEL OUVERT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 10 rue saint germain
94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS
RCS CRETEIL 388 788 085

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2018

L'assemblée générale sur la proposition du Président décide :

d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 soit la somme de 10 791 euros de la façon suivante.

Une somme de 6 000 euros sera affectée aux actionnaires prélevée sur les exercices antérieurs, à titre de dividende, soit un dividende de 12 euros par parts

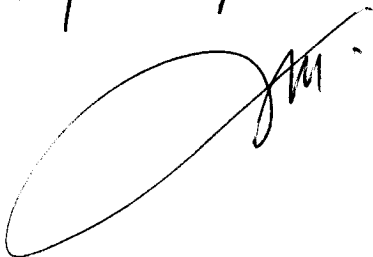
L'Assemblée décide que le dividende de 12 euros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2018.

L'assemblée générale prend acte :

qu'il a été procédé à une répartition de dividendes au titre des trois derniers exercices.

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
EXERCICE 2015	NEANT	
EXERCICE 2016	15 000 €	
EXERCICE 2017	6 000 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme


A CIEL OUVERT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 7 622 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 10 rue saint germain
94 120 FONTENAY-SOUS-BOIS
RCS CRETEIL 388 788 085

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2018

L'assemblée générale sur la proposition du Président décide :

d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 soit la somme de 10 791 de la façon suivante.

Une somme de 6 000 euros sera affectée aux actionnaires prélevée sur les exercices antérieures; à titre de dividende, soit un dividende de 12 euros par parts

L'Assemblée décide que le dividende de 12 euros par part sera mis en paiement avant le 30 septembre 2018.

L'assemblée générale prend acte :

qu'il a été procédé à une répartition de dividendes au titre des trois derniers exercices.

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL
EXERCICE 2015	NEANT	
EXERCICE 2016	15 000 €	
EXERCICE 2017	6 000 €	

certifié conforme
